

Mise à jour de la Stratégie canadienne pour les bâtiments



Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines
Iqaluit, Nunavut
Août 2018

Mise à jour de la Stratégie canadienne pour les bâtiments

Energy and Mines Ministers' Conference

Iqaluit, Nunavut

August 2018



Also available in English under the title: Canada's Buildings Strategy Update

Cat no. Mx-xxx/2018F-PDF (Online)

ISBN xxx-x-xxx-xxxxx-x

Table des matières

Contexte	1
Premiers investissements.....	2
Rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques	4
Moderniser les bâtiments pour un avenir écoénergétique	5
Programmes incitatifs provinciaux et territoriaux.....	7
Amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements.....	10
Étiquetage de la consommation énergétique des bâtiments – Libérer les données sur la consommation d'énergie	11
Codes et habitations écoénergétiques dans les communautés autochtones	13
Annexe 1 : Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments.....	13
Annexe 2 : Libérer les données sur l'énergie : Mise au point d'une plate- forme en ligne pour l'accès partagé aux données sur la consommation d'énergie des maisons.....	13

Contexte

Le Cadre pancanadien (CPC) sur la croissance propre et les changements climatiques, annoncé par les premiers ministres du Canada en décembre 2016, établit la stratégie d'action du Canada en vue de répondre à ses objectifs en matière de changements climatiques. Au Canada, la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est de 30 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Il s'agit d'un objectif essentiel dans la transition du Canada vers un avenir à faibles émissions de carbone. Le CPC se fonde sur les mesures fédérales, provinciales et territoriales prises pour lutter contre les changements climatiques afin de créer une économie à faibles émissions de carbone concurrentielle et résiliente.

Dans le cadre de la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone, l'énergie, dont la production et l'utilisation représentent plus de 80 p. 100 des émissions de GES au pays, jouera un rôle clé dans le respect de son engagement collectif. Le tiers de la réduction des émissions ciblées par le CPC peut être atteint grâce à d'ambitieuses mesures d'efficacité énergétique dans les secteurs des bâtiments, de l'industrie et des transports ainsi qu'au leadership du gouvernement fédéral dans l'écologisation de ses opérations. En examinant les données plus en profondeur, on constate que 17 p. 100 des émissions de GES au Canada proviennent des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, ce qui fait du secteur des bâtiments un domaine important de possibilités dans lequel une réduction de plus 20 Mt d'émissions de GES peut être atteinte.

Les engagements du Canada envers l'environnement bâti selon le CPC sont les suivants :

- rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques;
- moderniser les bâtiments existants et remplacer les carburants;
- améliorer l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements;
- appuyer l'étiquetage énergétique et la divulgation des données énergétiques afférentes obligatoires;
- appuyer les codes de construction et les bâtiments à haut rendement énergétique dans les communautés autochtones.



Afin que ces engagements se concrétisent, le plan « Une construction intelligente : Une stratégie canadienne pour les bâtiments » a été adopté en 2017 par les ministres de l'Énergie et des Mines. Cette stratégie renferme le plan de mise en œuvre du CPC et énonce les engagements des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans leur transition vers un avenir énergétique propre grâce aux maisons et aux bâtiments plus écoénergétiques. En investissant dans les améliorations

écoénergétiques de nos maisons et bâtiments, y compris nos hôpitaux, nos écoles et nos lieux de travail, nous investissons également dans notre environnement, dans notre économie et même dans notre santé et notre confort global.

Premiers investissements

Les gouvernements du Canada se sont engagés à mettre en œuvre la Stratégie canadienne pour les bâtiments. En janvier 2018, le ministère de Ressources naturelles a annoncé un investissement de 182 millions de dollars afin d'accroître l'efficacité énergétique et de contrer les changements climatiques en améliorant la conception, la rénovation et la construction de nos maisons et bâtiments. Dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte, cet investissement comprend l'allocation de 48,4 millions de dollars aux initiatives de recherche, de développement et de démonstration de bâtiments écoénergétiques (R-D-D) appuyant l'élaboration de codes du bâtiment pour les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments à consommation énergétique nette zéro. Les objectifs du financement de R-D-D sont les suivants :

- accélérer le développement et l'adoption des technologies, de la conception et de la construction;
- proposer des solutions plus économiques au moyen de l'innovation;
- valider les solutions proposées localement par l'entremise de démonstrations en situation réelle;
- instaurer la confiance afin de favoriser l'adoption des codes mis à jour.

R-D-D AU YUKON

De 2011 à 2017, le Yukon a mené une étude sur la performance thermique et la durabilité à long terme des enveloppes de bâtiment composées de panneaux d'isolation sous vide (PIV) dans le Nord canadien. Les PIV créent des bâtiments à haut rendement sans sacrifier la surface de plancher occupée par les murs épais que les matériaux isolants plus traditionnels nécessitent. L'étude a examiné le rendement thermique des PIV en fibre de verre sur sept ans en incluant les leçons apprises des défis de construction ainsi que des observations sur le rendement dans un climat de froid extrême. Les défis perçus ont été surmontés grâce à une planification minutieuse. L'étude a démontré l'efficacité de l'isolation des PIV des constructions dans un climat froid.

Le Programme de recherche, de développement et de démonstration des bâtiments écoénergétiques a reçu 292 manifestations d'intérêt liées aux projets novateurs, y compris des propositions de l'ensemble des provinces et territoires totalisant plus de 3 milliards de dollars en coûts de construction. Le programme aborde les défis techniques et financiers pour les

bâtiments nouveaux et existants, qu'il s'agisse d'immeubles résidentiels à logements multiples de faible hauteur ou de grands immeubles commerciaux et institutionnels. Il cherche notamment à démontrer la rentabilité de la construction à haut rendement écoénergétique afin d'orienter le développement des nouveaux codes de construction. Une des priorités du programme consiste à établir des partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de trouver des occasions de cofinancement de programmes locaux de démonstration que ceux-ci souhaiteraient mettre en œuvre. Le programme de R-D-D vise à inclure au moins deux appels de proposition de projet afin d'affecter la totalité des fonds jusqu'en 2026. Ces projets de démonstration permettront d'encourager l'innovation, d'accroître les connaissances de l'industrie de la construction et de réduire les coûts afin d'assurer la conformité aux nouveaux codes de construction de plus en plus rigoureux avant même qu'ils n'entrent en vigueur.

Le **Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone** (FEFEC) est un volet important du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et est au centre du plan du Canada pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la croissance propre. Le Fonds comporte deux volets.

Grâce au volet du **Fonds du leadership**, une somme de 1,4 milliard de dollars a été versée aux provinces et aux territoires afin de les aider à respecter leurs engagements de réduction des émissions de GES pris en vertu du Cadre pancanadien. Bien que le FEFEC n'ait pas consacré des sommes des secteurs spécifiques comme les bâtiments, la plupart des provinces et territoires ont mis de l'avant des propositions qui cherchent à créer ou élargir des programmes qui soutiennent des mises à niveau liées à l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Fait à noter, le FEFEC ne fournit pas de financement pour les nouvelles constructions ou pour les initiatives de R-D-D.

Projets du FEFEC :

- Le 4 avril 2018, Catherine McKenna, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et Kathleen Wynne, la première ministre de l'Ontario, ont annoncé un investissement fédéral du FEFEC d'un montant pouvant atteindre 100 millions de dollars afin d'aider les Ontariens à effectuer des mises à niveau écoénergétiques dans leurs maisons (y compris les appartements, les maisons en rangée et les logements à loyer modéré) et leurs entreprises.
- Le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, la Colombie-Britannique et le Yukon ont soumis une demande de financement auprès du FEFEC pour faciliter les mises à niveau écoénergétiques dans les bâtiments de leurs territoires respectifs.
- Le 5 avril 2018, Energy Efficiency Alberta a lancé le deuxième volet de son Programme de produits pour les habitations auprès de détaillants en y ajoutant de nouveaux produits et en mettant l'accent sur les collectivités rurales. Ce programme s'appuie sur des partenariats avec près de 600 détaillants qui offrent des remises instantanées dans

le cadre d'une campagne de 4 à 6 semaines visant de nombreux produits dont les ampoules et les luminaires à DEL, les appareils économes en eau, les barres d'alimentation intelligentes, les gradateurs ainsi que les détecteurs de mouvements et les thermostats programmables.

- Une somme d'environ 56 millions de dollars sera investie dans un partenariat existant avec Efficiency Nova Scotia portant sur les rénovations résidentielles afin d'élargir sa portée à l'ensemble des maisons de la province et non seulement à celles qui sont chauffées à l'électricité. Ce programme élargi aidera à réduire les émissions de GES, à augmenter le confort dans les maisons et à faire avancer la Nouvelle-Écosse sur la voie des énergies propres.

STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

La Stratégie nationale sur le logement, une première au pays, est un programme de 40 milliards de dollars sur 10 ans qui permettra à davantage de Canadiens de se trouver un chez-soi. La Stratégie nationale sur le logement s'accorde pleinement avec les engagements du Canada en matière de changements climatiques, car elle fait la promotion de logements écoénergétiques situés près des transports en commun, des milieux de travail, des services de garde, des écoles et des établissements de soins de santé. Par le Fonds national de co-investissement pour le logement, les projets de rénovation et de renouvellement de logements abordables existants devront réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES des bâtiments d'au moins 25 p. 100 par rapport à leur rendement avant les travaux. Les nouveaux projets de construction de logements abordables devront afficher une consommation d'énergie et des émissions de GES inférieurs d'au moins 25 p. 100 par rapport aux exigences de 2015 du Code du bâtiment et du Code national de l'énergie pour les bâtiments. L'initiative Financement de la construction de logements locatifs exige quant à lui une diminution minimale de 15 p. 100 de la consommation d'énergie et des émissions de GES par rapport aux codes nationaux du bâtiment. Ces exigences minimales représentent les normes environnementales les plus ambitieuses jamais appliquées par les gouvernements à des programmes de logements au Canada. Au fur et à mesure que la Stratégie nationale sur le logement sera mise en place, ces exigences seront au besoin réévaluées, améliorées et rehaussées en fonction de l'expérience, des percées en matière de technologies et de science du bâtiment, et des avancées attendues dans les exigences des codes du bâtiment.

Rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques

Engagement du CPC : À partir de 2020, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se pencheront sur l'élaboration et l'adoption de codes de construction modèles de plus en plus rigoureux, le but étant que les provinces et territoires adoptent tous un code de

construction modèle à consommation énergétique nette zéro d'ici 2030 (CDC, 2016).

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada (RNCan) a donné son appui à l'adoption de codes de l'énergie modèles par les provinces et territoires pour les bâtiments neufs et existants. RNCan a activement mobilisé les partenaires dans ce groupe de travail afin d'évaluer leurs besoins et d'élaborer des outils que les autorités législatives pourront utiliser dans leurs régions. Les progrès réalisés au cours de l'année comprennent une évaluation des besoins, l'amorce de travaux dans le cadre d'un nouveau programme permettant la mise en œuvre adéquate des codes de l'énergie à la suite de leur adoption et le partage de l'information des autorités législatives chefs de file dans le domaine.

Également, à l'échelon fédéral, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et Codes Canada ont entamé un processus d'élaboration de codes, avec l'aide d'un comité technique qui se penche actuellement sur le premier volet d'élaboration de codes de l'énergie plus rigoureux.

De nombreux projets de bâtiments à haut rendement sont en cours au Canada. Par exemple, Abondance le Soleil, un triplex hautement écoénergétique, a été construit sur un terrain vacant situé à Verdun (Québec), juste au sud du centre-ville de Montréal.

<http://projetsverts.voirvert.ca/projets/abondance-montreal-le-soleil>

Moderniser les bâtiments pour un avenir écoénergétique

Engagement du CPC : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de concert avec l'industrie, se pencheront sur l'élaboration d'un code modèle pour les

LE LEADERSHIP DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Colombie-Britannique est chef de file dans l'élaboration et la mise en œuvre des codes. Cette province s'est engagée à franchir des étapes graduelles afin d'accroître les exigences en matière d'efficacité énergétique pour que les bâtiments atteignent la consommation énergétique nette zéro d'ici 2032. Le BC Energy Step Code, qui s'inscrit dans le cadre du Code du bâtiment de la C.-B., appuie cet effort. Son code Energy Step facultatif, publié en 2017, a été adopté par plus d'une douzaine de municipalités dans la province.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE NETTE ZÉRO (T.-N.-L.)

La première maison à consommation énergétique nette zéro de Terre-Neuve-et-Labrador, laquelle est située à Flatrock, a été construite en 2016 et étiquetée dans le cadre du programme d'étiquetage pilote de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH). La maison a également reçu la « marque d'excellence » de l'ACCH pour les maisons à consommation énergétique nette zéro.

bâtiments existants d'ici 2022, le but étant qu'il soit adopté par toutes les provinces et tous les territoires. Ce

code permettra d'orienter des améliorations écoénergétiques à apporter lors de la rénovation de bâtiments (CPC, 2016).

D'importants travaux sont en cours de réalisation aux échelons fédéral et provincial/territorial afin d'accroître l'efficacité énergétique des bâtiments existants au moyen d'un éventail de mesures. Le gouvernement fédéral vise à ce que les codes de l'énergie modèles pour des bâtiments existants soient publiés et prêts à être adoptés par les provinces et les territoires d'ici 2022. La recherche fondée sur des données probantes du CNRC est en cours afin de cerner les solutions techniquement réalisables les plus rentables pour plusieurs types de bâtiments.

RNCan explore des options afin d'élaborer une approche nationale pour le recommissioning des bâtiments commerciaux et institutionnels existants afin d'optimiser leurs opérations. RNCan travaille avec les provinces, les territoires, les municipalités et l'industrie afin de faire progresser les discussions et considérer des options ainsi que des activités en vue de soutenir une approche nationale.

MAISONS PASSIVES (N.-É.)

Housing NS a construit plusieurs maisons en respectant la norme des maisons passives et explore des façons de continuellement améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Housing NS s'est inscrit à un programme pilote qui fera appel à un gestionnaire qualifié de l'énergie sur place afin de cerner des projets d'efficacité énergétique potentiels et d'en faciliter la coordination et la mise en œuvre.

(<https://housing.novascotia.ca/newsroom/energy-efficient-affordable-housing-open-yarmouth-county>)

Les projets de recommissioning et de mises à niveau majeures au Canada sont les suivants :

- Le programme [Efficiency Nova Scotia Building Optimization](#) appuie le recommissioning pour veiller à ce que les bâtiments fonctionnent convenablement et soient prêts pour une efficacité optimale. Les spécialistes en recommissioning travaillent avec les propriétaires de bâtiments pour examiner les documents originaux décrivant les processus opérationnels, les équipements, les réglages de la température et les horaires. Le ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse a effectué une mise à niveau de la plupart de ses bâtiments principaux dans le cadre d'une campagne en cours pour améliorer le rendement des bâtiments, réduire les plaintes liées au chauffage et améliorer la compréhension qu'ont les gestionnaires d'immeubles des systèmes énergétiques des bâtiments.
- Le gouvernement du Manitoba travaille de concert avec les organisations du secteur des bâtiments commerciaux, telles que la Building Owners and Managers Association, Building Energy Management Manitoba et le Conseil du bâtiment durable du Canada, afin d'élaborer une stratégie qui comprend le recommissioning de 80 p. 100 des bâtiments qui ne répondent pas actuellement aux normes d'énergie à haut rendement d'ici 2030.

Programmes incitatifs provinciaux et territoriaux

Reconnaissant que la mise à niveau nécessite de l'investissement et du temps, les gouvernements lancent ou continuent d'appuyer des programmes incitatifs afin de promouvoir l'efficacité énergétique et d'aider à rendre plus abordables les efforts en matière d'efficacité énergétique.

- [Energy Efficiency Alberta](#) offre un financement de 245 millions de dollars pour 2017-2018 et 2018-2019 afin d'appuyer les programmes d'efficacité énergétique suivants pour les Albertains : Le programme d'économies d'énergie pour les habitations, sans frais, le programme d'économie d'énergie à l'intention des entreprises, des organismes sans but lucratif et des établissements, le programme de produits pour les habitations auprès des détaillants et le programme de transition vers l'efficacité énergétique à l'intention des organismes sans but lucratif (Non-Profit Energy Efficiency Transition Program; NEET) : <https://www.energycanada.ca>.
- Le programme québécois [Rénoclimat](#) offre de l'aide financière pour la rénovation des bâtiments résidentiels. Dans son tout dernier [budget](#), le gouvernement du Québec a également annoncé la création d'un fonds innovant de 30 millions de dollars pour appuyer l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux. Le crédit d'impôt Rénovert, qui offre de l'aide financière pour les rénovations écoénergétiques, a été prolongé jusqu'au 31 mars 2019.
- [Chauffez vert](#) est un programme offert par le gouvernement du Québec et géré par Transition énergétique Québec qui offre des incitatifs financiers aux propriétaires afin de les encourager à remplacer leurs systèmes de chauffage alimentés par des combustibles fossiles (autres que le gaz naturel) par des systèmes alimentés par des énergies renouvelables.
- Le [Programme de prêt pour l'achat d'un appareil écoénergétique](#) est une initiative du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, mise en place en partenariat avec Newfoundland Power et Newfoundland and Labrador Hydro, et dont la mise en œuvre est prévue entre 2017-2018 et 2019-2020. La province offre un financement total de 4 millions de dollars pour ce programme. Le Programme de prêt pour l'achat d'un appareil écoénergétique accorde aux participants admissibles qui chauffent leur maison à l'électricité un prêt de 10 000 dollars à faible taux d'intérêt pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, notamment pour l'achat et l'installation de thermopompes, la pose d'isolation dans les combles et le sous-sol et la réalisation d'évaluations de rendement énergétique résidentiel.

RÉNOVATIONS PROFONDES EN ALBERTA

Le projet [J.G.O'Donoghue Building Deep Retrofit](#), à Edmonton (Alberta), a assisté à la mise à niveau mécanique et électrique complète de l'édifice J.G. O'Donoghue, ce qui a permis de doubler sa capacité d'occupation et de réaliser des économies de 4 millions de dollars en loyer annuel. Les améliorations en matière d'efficacité énergétique comprennent notamment l'éclairage à DEL, des salles de bain sans papier à mains et un toit comprenant des panneaux photovoltaïques.

- Le [Programme d'encouragement visant à accroître l'efficacité énergétique du Yukon](#) offre aux propriétaires des incitatifs visant à améliorer les niveaux d'étanchéité et d'isolation dans les maisons actuelles. Entre janvier 2015 et janvier 2018, le programme a accordé 1 126 rabais aux Yukonnais pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison. En 2016, les participants au programme ont épargné l'équivalent de 0,3 p. 100 de la génération d'électricité totale du Yukon. Le [programme incitatif visant l'amélioration énergétique des bâtiments commerciaux du Yukon](#) offre des incitatifs pour l'amélioration de la consommation énergétique des logements multifamiliaux et des bâtiments commerciaux grâce à la modernisation des bâtiments et aux mises à niveau des systèmes d'éclairage. Entre mai 2015 et janvier 2018, 60 mises à niveau de l'éclairage à DEL ont été réalisées, ce qui a permis aux participants au programme d'économiser l'équivalent de 0,9 p. 100 de la génération d'électricité totale du Yukon en 2016.

TAKECHARGE (T.-N.-L.).

[TakeCharge](#) est un site Web hébergé par Newfoundland Power et Newfoundland and Labrador Hydro qui dresse la liste de programmes, d'initiatives et d'événements visant à appuyer l'efficacité énergétique dans les maisons et les bâtiments en Terre-Neuve-et-Labrador. Ces derniers comprennent notamment une [semaine annuelle sur l'efficacité énergétique](#), des rabais, des conseils et des produits pour les résidences et les entreprises, des [programmes gouvernementaux](#) et un [programme KIC \(kids in charge\)](#) visant l'efficacité énergétique.

- La Nouvelle-Écosse offre sans frais des rénovations énergétiques d'envergure pour les foyers à faibles revenus grâce au programme [HomeWarming](#) appuyé par la province de la Nouvelle-Écosse et Nova Scotia Power. De plus, [les consommateurs peuvent profiter de rabais sur les thermopompes les plus écoénergétiques](#).
- La Ville de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, mène un projet pilote de réaménagement écoénergétique d'envergure grâce au financement de RNCan. Des renseignements supplémentaires se trouvent dans un article publié le 23 mars 2018, intitulé « [How Bridgewater reduced energy consumption by 23 per cent](#) ».
- En Ontario, les programmes d'économies d'électricité [Économisez l'Énergie](#) du cadre de travail Priorité à la conservation de l'énergie pour 2015-2020, de même que les programmes d'économie de gaz naturel du cadre de Gestion de la demande pour 2015-2020, offrent des incitatifs financiers et d'autres services de gestion de l'énergie à tous les secteurs clients afin de moderniser les bâtiments existants ou de construire de nouveaux bâtiments écoénergétiques.

- Le Nouveau-Brunswick dispose d'un [Programme écoénergétique pour les maisons](#) qui offre du soutien dans la rénovation des systèmes de chauffage des maisons, peu importe leur type. Ce programme couvre aussi les améliorations qui touchent à l'isolation, aux fenêtres, aux portes et même aux panneaux solaires. Un [Programme écoénergétique pour les nouvelles maisons](#) est aussi en place pour favoriser la prise en compte de l'efficacité énergétique dans la construction de nouvelles maisons.
- Toujours au Nouveau-Brunswick, de nouvelles mesures incitatives aideront les propriétaires avec les frais initiaux associés au remplacement d'équipement désuet ou à l'achat et l'installation d'équipement écoénergétique. Le [Programme d'amélioration énergétique des bâtiments commerciaux](#) comprend des mesures incitatives pour encourager les évaluations sur le potentiel des améliorations écoénergétiques possibles dans les bâtiments commerciaux, de même que pour appuyer financièrement les projets de rénovation énergétique qui réduisent de façon quantifiable la consommation d'électricité.
- Le [Nunavut Energy Management Program](#) du gouvernement du Nunavut vise à réduire la consommation d'énergie de 20 p. 100 par la rénovation d'installations gouvernementales à travers le territoire. Ce programme s'attaque aussi aux émissions de GES en remplaçant, dans la mesure du possible, le diesel par des sources renouvelables d'énergie et par l'étude de technologies de bâtiment écoénergétiques.
- Le [Home Renovation Program](#), géré par le Nunavut Housing Corporation, fournit du soutien aux propriétaires admissibles qui veulent faire des réparations, des rénovations ou des ajouts majeurs à leur maison, en les aidant notamment avec le coût des matériaux et de leur transport ainsi que celui de la main-d'œuvre. Les demandeurs sont admissibles à une somme maximale de 50 000 dollars par ménage, de même qu'à un montant additionnel de 15 000 dollars pour des rénovations ciblant précisément l'économie d'énergie ou le rendement énergétique.

Amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements

Engagement du CPC : Le gouvernement fédéral établira de nouvelles normes pour les équipements de chauffage et d'autres technologies clés afin d'exiger le plus haut niveau d'efficacité énergétique réalisable sur les plans économique et technique (CPC, 2016).

L'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ménagers et des équipements est un progrès réalisé sur plusieurs plans. Au cours de la dernière année, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont échangé avec plus d'une centaine d'intervenants de tous les secteurs de l'économie dans le but de parachever des [feuilles de route de transformation du marché](#) pour les fenêtres, le chauffage des locaux et le chauffage de l'eau. Ces feuilles de route permettront l'atteinte des [objectifs ambitieux en matière de rendement énergétique](#) publiés par la CMEM en août 2017.

Les gouvernements à l'échelle fédérale et provinciale ont mis à jour leur réglementation en matière d'efficacité énergétique pour favoriser l'amélioration des produits énergétiques de consommation et commerciaux ainsi que pour retirer du marché canadien les produits les moins écoénergétiques. RNCAN a publié en mars 2018 une ébauche de réglementation pour mettre à jour des normes existantes ou en créer de nouvelles pour 17 catégories de produits. Il est attendu que ces changements génèrent 4,5 milliards

PLEINS FEUX SUR LES THERMOPOMPES

Les thermopompes pourraient assurer le chauffage des locaux et de l'eau dans les maisons et bâtiments canadiens tout en permettant de réaliser des économies d'énergie de 100 à 200 p. 100, ce qui rend cette technologie cruciale dans la transition vers un secteur de la construction à faibles émissions de carbone. Les gouvernements à travers le pays soutiennent les efforts visant à encourager l'adoption de la technologie des thermopompes en finançant de nombreuses initiatives de transformation du marché. Par exemple, les gouvernements et les services publics de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec, de concert avec RNCAN et des partenaires aux États-Unis, travaillent à mettre au point une norme volontaire pour les thermopompes à capacité variable. Cette norme est la première de ce genre et permettra aux fabricants d'évaluer le rendement des thermopompes électriques dans un climat froid. Parallèlement, les gouvernements mènent des démonstrations sur le terrain afin d'avoir une meilleure compréhension des économies d'énergie rendues possibles par ces technologies, de déterminer comment celles-ci peuvent être intégrées aux systèmes de chauffage à gaz et comment elles peuvent être utilisées à l'échelle du réseau pour gérer la demande de pointe. Les activités de recherche et développement qui se déroulent actuellement visent aussi à comprendre les nouvelles technologies de thermopompe et à trouver des façons de réduire les coûts initiaux pour les consommateurs. Pour de plus amples renseignements sur les priorités en matière de recherche et développement et de déploiement, veuillez consulter les [feuilles de route pour l'équipement](#).

de dollars en bénéfices nets pour les Canadiens d'ici 2030 et réduisent les émissions de GES de 1,5 mégatonne en 2030. La Colombie-Britannique a mis à jour sa réglementation en mars 2018 en y ajoutant des nouvelles normes et des mises à jour pour les foyers, les thermopompes résidentielles, les produits d'éclairage standard, le fenêtrage et les produits électroniques de consommation. En janvier 2018, l'Ontario a mis à jour sa réglementation en procédant à l'adoption et à l'amélioration de normes pour 12 produits. La réglementation québécoise a fait l'objet d'importantes mises à jour en 2017.

NRCan continue d'administrer le programme ENERGY STAR^{MD}, la marque la plus connue du gouvernement du Canada et un vecteur important d'innovation pour les produits. En 2017, cinq nouvelles spécifications de produits ont été mises à jour, et NRCan vient tout juste de mettre la touche finale à une mise à jour en profondeur des spécifications pour les fenêtres, les portes et les puits de lumière, qui entrera en vigueur en 2020.

Étiquetage de la consommation énergétique des bâtiments – Libérer les données sur la consommation d'énergie

Engagement du CPC : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront ensemble dans le but d'exiger l'étiquetage de l'utilisation énergétique des bâtiments d'ici 2019. Cet étiquetage fournira aux consommateurs et aux entreprises des renseignements transparents sur le rendement énergétique (CPC, 2016).

Les provinces, les territoires et les municipalités chefs de file ouvrent la voie vers l'étiquetage et la divulgation des données dans le domaine de l'utilisation de l'énergie. La Ville de Whitehorse, avec l'aide du gouvernement du Yukon, exige l'étiquetage énergétique pour les nouvelles maisons depuis le 1^{er} avril 2014. En tant que seul Organisme de service de l'ÉnerGuide pour les maisons au Yukon, le secteur de l'Énergie de gouvernement du Yukon travaille avec NRCan afin de recueillir et d'analyser des données de l'ensemble de ses évaluations énergétiques. La ville d'Edmonton, dans le but d'aider les propriétaires et gestionnaires d'immeubles avec la nouvelle initiative obligatoire d'étiquetage en matière d'énergie, a mis sur pied un programme volontaire de déclaration et de divulgation de la consommation d'énergie des bâtiments, en se basant sur l'outil ENERGY STAR Portfolio Manager pour évaluer et déclarer le rendement énergétique. La ville vient de boucler la première année du projet-pilote de trois ans.

La Nouvelle-Écosse possède un programme volontaire d'étiquetage et de divulgation des données sur le rendement énergétique des maisons élaboré par EfficiencyNS et ViewPoint, le site Web de descriptions de propriétés le plus consulté en Nouvelle-Écosse : <https://www.viewpoint.ca/map>. De plus, le ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse effectue actuellement l'analyse comparative de près de 80 de ses bâtiments dans le cadre de son programme d'économie d'énergie. Ce dernier fait

usage de l'outil ENERGY STAR Portfolio Manager comme méthode d'analyse comparative. Le projet devrait normalement se terminer à l'automne 2018.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble afin d'élaborer un cadre permettant de soutenir l'engagement relatif au CPC concernant l'étiquetage obligatoire de l'utilisation énergétique des bâtiments. Un groupe de travail sur l'étiquetage et la divulgation des données, coprésidé par RNCan et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, s'est régulièrement rencontré afin d'élaborer le cadre national. Les priorités de ce groupe de travail sont les suivantes :

RÈGLEMENT ONTARIEN

En 2017, l'Ontario a mis en place le Règlement de l'Ontario 20/17 qui exige l'analyse comparative et la production de rapports sur la consommation d'énergie et d'eau pour les grands immeubles. Les propriétaires de bâtiments de grande taille qui sont tenus de produire un rapport devront signaler la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre de leurs bâtiments au ministère de l'Énergie sur une base annuelle :

www.ontario.ca/fr/page/mesurer-la-consommation-denergie-et-deau-des-grands-immeubles

- Créer des outils permettant de partager publiquement les données sur l'efficacité énergétique en créant un partenariat entre [RNCan et le Service numérique canadien visant la mise au point d'une interface de programmation d'applications \(API\)](#) offrant un accès libre aux données du Système de cote ÉnerGuide aux utilisateurs provinciaux, territoriaux et publics et fournissant des renseignements sur les évaluations du rendement énergétique, les connaissances énergétiques et les mises à niveau économiques (voir l'Annexe 2).
- Comprendre les besoins et les priorités de chaque province et territoire au Canada par l'entremise d'une évaluation nationale des besoins.
- Soutenir l'élaboration d'un cadre modèle national et d'une plate-forme de base de données en ligne pour venir en aide aux différents gouvernements et intervenants qui doivent mettre sur pied des politiques et des programmes d'analyse comparative, d'étiquetage et de divulgation dans le secteur des bâtiments commerciaux et institutionnels.
- Mobiliser les intervenants clés, y compris les municipalités ayant une longueur d'avance dans le domaine de l'étiquetage et la divulgation des données et travaillant avec l'Association canadienne de l'immeuble sur le document [A Homeowner's Guide to Energy Efficiency](#) dont l'objectif est d'aider les agents immobiliers à promouvoir les avantages des mises à niveau énergétiques ainsi que la valeur de l'étiquetage en matière d'efficacité énergétique.

NRCan investit dans de nouveaux outils et améliorés afin de soutenir l'infrastructure de l'analyse comparative ainsi que l'étiquetage et la divulgation obligatoire des données énergétiques, y compris :

- Le lancement de la [Certification ENERGY STAR et de la certification ISO 50001 pour les bâtiments commerciaux et institutionnels au Canada](#) en mars 2018
- l'expansion d'ENERGY STAR Portfolio Manager, la diffusion des nouvelles cotes de rendement ENERGY STAR pour les patinoires et les immeubles de bureaux et d'autres améliorations aux outils;
- Les préparatifs en vue du lancement du premier [sondage national sur la consommation énergétique des immeubles résidentiels à logements](#).

Codes et habitations écoénergétiques dans les communautés autochtones

Engagement du CPC : Les gouvernements travailleront en collaboration avec les peuples autochtones en vue de l'adoption de normes en matière de bâtiments écoénergétiques et de l'intégration de l'efficacité énergétique dans leurs programmes de rénovation de bâtiments.

RNCan travaille sur une stratégie de sensibilisation ciblée pour les communautés autochtones. Cette stratégie comprend des activités telles que la création de produits d'information en collaboration avec des représentants autochtones sur des sujets tels que les habitations écoénergétiques et le Système de cote ÉnerGuide ainsi que le fonctionnement et l'entretien d'une maison en vue d'obtenir les avantages associés à l'efficacité énergétique. RNCan travaille également avec l'AANC, la SCHL et d'autres ministères et organismes qui fournissent des programmes aux communautés autochtones. Notre objectif est de soutenir l'efficacité énergétique dans des programmes d'habitations pour les communautés autochtones. NRCan finance actuellement deux projets dans les communautés des T.N.-O de Fort Providence et Aklavik afin de les aider à mettre en œuvre des plans énergétiques communautaires et à réaliser des économies.

La collaboration avec les communautés autochtones n'est qu'un exemple des nombreuses activités complémentaires menées pour appuyer la Stratégie pour les bâtiments. Sachant que c'est la mise à niveau des immeubles existants apportera les gains les plus importants mais aussi les plus difficiles à réaliser, les intervenants sont profondément engagés à trouver des façons de travailler ensemble et à accroître les investissements gouvernementaux. C'est par la collaboration que nos gestes nous ouvriront la voie du succès.

[Annexe 1 : Une construction intelligente : une stratégie canadienne pour les bâtiments](#)

[Annexe 2 : Libérer les données sur l'énergie : Mise au point d'une plate-forme en ligne pour l'accès partagé aux données sur la consommation d'énergie des maisons](#)